



Des déchets

aux nouvelles

matières premières



●●● programme des nations unies pour l'environnement, a constaté que moins d'un tiers des quelque 60 métaux étudiés dans l'étude ont un taux de recyclage en fin de vie de plus de 50% et que 34 des composants étaient recyclés à un taux inférieur à 1%.

Publié le 24 avril, un autre rapport du Panel international des ressources souligne l'importance de réviser les pratiques de recyclage pour faire face à l'augmentation de la demande de métaux, dont les besoins pourraient être 10 fois plus élevés que les niveaux actuels.

Selon le rapport, le potentiel de recyclage est énorme. Rien qu'en Europe environ 12 millions de tonnes par an de déchets issus des équipements électriques et électroniques (DEEE) sont produits. Dans les prochaines décennies, le rythme de production devrait augmenter d'au moins 4 % par an, soit trois fois plus que les déchets municipaux. Le rapport donne plusieurs conseils pour pouvoir améliorer ces taux de recyclage et notamment la prise en compte de cette problématique, dès la conception des produits. « En France, nous avons un gros potentiel pour pouvoir produire des métaux « stratégiques » (*) à partir des produits consommés. Pour les métaux de base (fer, acier, cuivre, aluminium ou zinc) le taux de recyclage est déjà de 50% alors que les métaux « stratégiques » (lithium, indium, néodyme, dysprosium, ...) sont malheureusement encore très

Naissance d'un géant européen **du recyclage des terres rares**

Rhodia (Groupe Solvay) a investi 15 millions d'euros pour développer en France le recyclage des terres rares. Baptisée Coleop'terre, cette activité se concentre dans un premier temps sur le gisement des lampes à économie d'énergie, riches de six terres différentes. Rare.

Lanthane, cérium, terbium, yttrium, europium et gadolinium ont depuis septembre 2012 droit à une vraie seconde vie. Ces terres rares contenues dans les poudres luminophores des lampes à économies d'énergie (*) sont en effet désormais recyclées. Avec des propriétés d'usage conservées. Pour réussir ce petit prodige, les poudres voyagent. Elles sont tout d'abord extraites des lampes collectées via un partenariat avec Recylum. Elles sont ensuite envoyées vers l'usine de Saint-Fons

(69) de Rhodia qui en extrait le concentré en terres rares. Ce dernier est ensuite transporté sur l'usine de La Rochelle (17) où les terres rares sont séparées par extraction liquide/liquide grâce à un savoir-faire unique en Europe. Les terres rares sont ensuite reformulées en pré-curseurs de poudres luminophores. Le but de l'industriel, seul producteur de ces poudres fluorescentes en France, est de pouvoir couvrir de 5 à 50% de ses besoins selon les différentes terres rares.



Chiffres clés de l'activité Coleop'terre

- La capacité de traitement des usines est de plusieurs centaines de tonnes de poudres luminophores par an.
- 25 emplois directs ont été créés.
- Les terres rares contenues dans les lampes sont recyclées à 90 %.
- Le groupe Solvay, dont le siège se trouve à Bruxelles, emploie environ 31 000 personnes dans 55 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de 12,7 Mds€ en 2011.

INTERVIEW

Trois questions à Jean-Philippe Carpentier, Président de Federec

« La sortie du statut du déchet : un enjeu pour la filière »



Quels « déchets » peuvent sortir de leur statut ?

Le fer, l'acier et l'aluminium, peuvent faire l'objet d'une

procédure de sortie du statut de déchet depuis 2011. Depuis 2012 le cuivre, le papier, le verre et le compost sont aussi autorisés. D'ici novembre 2013 les déchets plastiques devraient aussi pouvoir changer de statut. La directive cadre prévoit aussi la possibilité pour certains déchets comme les gravats de sortir de ce statut après avoir subi une opération de valorisation ou de recyclage et répondu à des critères spécifiques.

Qui peut réaliser la sortie du statut du déchet ?

C'est une démarche volontaire qui s'opère au moment de l'expédition au départ du chantier. Elle est réalisée par les exploitants qui produisent la matière recyclée sous réserve qu'ils respectent certains critères. Un guide européen d'interprétation de la directive 2008/98/EC sur les déchets publié en juin 2012, précise les textes qui encadrent la directive. Il stipule que le recycleur est celui qui transforme le déchet en matière première. Nous estimons que 50 % de nos adhérents auront bientôt entamé des démarches dans ce sens. Cependant 70 % de nos entreprises ne sont pas certifiées Iso 9001, ce qui est aujourd'hui un préalable indispensable.

Nous militons pour que d'autres démarches qualifiées puissent aussi être prises en considération.

Quel est l'intérêt de ce changement de statut ?

Tout d'abord, il valorise la profession et contribue à améliorer l'image des matières recyclées. Nous allons découvrir au fur et à mesure tous les avantages même si pour l'instant c'est avant tout la demande de l'utilisateur final qui prime. Sur le plan commercial, la profession pourrait voir ses échanges facilités par l'ouverture de nouveaux marchés attirés par ces produits. En cas de grand export, cela pourrait permettre de s'affranchir des obligations liées aux transferts transfrontaliers de déchets.

Ne m'appellez plus déchet. Je suis désormais une nouvelle matière première (NMP) et je suis très convoitée. Écologique et économique, je me mets en quatre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, les consommations de matières premières primaires, d'énergie et contribuer à la relance de l'économie française et européenne. Je deviens incontournable.

« **L**a population augmente, la consommation aussi. L'Europe importe cinq fois plus de produits qu'elle n'en exporte.

Comme le montre le cas des terres rares, notre industrie est très vulnérable face à la pénurie de matières premières. Une des clefs de la réduction de cette vulnérabilité, c'est l'accélération de la mise en place de solutions techniques de recyclage des matières » souligne Manus Gislev, chargé de la politique des matières premières à la commission européenne. Il ajoute qu'en plus de conforter l'approvisionnement des industriels, un recyclage plus poussé des déchets pourrait créer rapidement plus de 400 000 emplois en Europe. De fait, après l'usage intensif de matières premières vierges, les entreprises s'orientent de plus en plus vers l'utilisation de NMP (ferrailles, fibres cellulosiques recyclées, calcin, ...). La part de matières premières recyclées a dépassé les 45 % dans la sidérurgie mondiale et les 60 % dans l'industrie papetière. L'économie du recyclage connaît un développement sans précédent en Europe. Sur le marché européen, ce sont notamment les papiers et les cartons qui connaissent un boom tandis que les métaux ferreux, non-ferreux et plastiques s'échangent sur des marchés plus internationalisés. La production de NMP devient un enjeu industriel et stratégique de première importance. « Cette NMP est consommée à 80 % sur le territoire français. Les 20 % restant sont consommés à part égale en Europe et sur le grand export. Ce dernier se renforce légèrement grâce à la conquête de parts de marché dans les pays émergents (Chine, Inde, Corée, ...) » détaille le président de Federec, Jean-Philippe Carpentier.

Un secteur qui investit, des effectifs en hausse

En 2012, les entreprises du secteur du recyclage ont eu le taux d'investissement le plus élevé de ces

Chiffres clés

En 2012, la production française de NMP a atteint **44,3 millions de tonnes**, soit une **augmentation moyenne de 5 %** par an depuis 1999.

Matière	CA M€ en 2012	Progression du CA depuis 2010
Métaux non-ferreux	5,36	+ 11 %
Ferrailles	4,18	+ 26 %
Papiers cartons	1	+ 14 %

dernières années avec un montant de 740 millions d'euros soit 6 % du CA contre en moyenne de 5 à 5,5 % du CA les années précédentes. Depuis 1999, les effectifs ont progressé de 20 %, soit de 1,5 % par an en moyenne. Au global les entreprises du recyclage employaient en 2012, 33 400 personnes dont 33 000 salariés. « La mine des déchets n'est pas près de se tarir et les gisements du recyclage se diversifient, avec par exemple la filière des matelas qui se met en place. Il faut pouvoir aller plus loin pour recycler un maximum et en parallèle assurer la pérennité des débouchés de nos produits » note Robert Lifchitz, président de Federec métaux non-ferreux.

Gisements encore peu exploités

Car, le gigantesque gisement des déchets est encore loin d'être exploité à son maximum. Il reste énormément de NMP à récupérer. Ainsi, un rapport du Panel international des ressources (*), hébergé ●●●